

Image not found or type unknown



Dépot vente d'une moto chez un commerçant

Par **globule**, le **09/01/2009** à **17:24**

bonjour,

j'ai mis en dépôt vente une moto (sans mandat de vente) à vendre chez un commerçant.

4 mois après, je demande à ce commerçant où il en est avec la vente :

Réponse : J'ai encaissé la commission de 150 € sur la vente, mais pour le reste, voyez avec le client.

Que pensez-vous de cette attitude ?

Quelle position prendre sur ce sujet ?

merci pour votre réponse